

Bulletin d'histoire politique

Josée Legault, L'invention d'une minorité: les Anglo-Québécois, Montréal, Boréal, 1992, 282 p.

Claude-V. Marsolais



Volume 1, numéro 1, automne 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063759ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063759ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Marsolais, C.-V. (1992). Compte rendu de [Josée Legault, L'invention d'une minorité: les Anglo-Québécois, Montréal, Boréal, 1992, 282 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 1(1), 18–19. <https://doi.org/10.7202/1063759ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

du Québec tout en entérinant l'ordre constitutionnel canadien antérieur à la *Loi constitutionnelle de 1982*. Le but de cette déclaration de souveraineté ne serait pas de faire l'indépendance, mais de construire la société distincte.

Ce court essai est le fruit d'un regard neuf et sans complaisance sur les relations entre autochtones, anglophones et Québécois. Sa base historique est quelques fois fragile, notamment en ce qui a trait au choc de la Conquête. Toutefois, la solution proposée au problème constitutionnel, qui n'est ni le statu quo ni l'indépendance, mais l'affirmation de la société distincte, est novatrice. Est-elle réalisable? Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle conduirait à un beau marécage juridique. N'est-elle pas, finalement, une autre de ces solutions mitigées attribuables aux descendants de «paysans normands retors et matois», pour reprendre une expression de Dufour lui-même?

Jocelyn Saint-Pierre

Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Alain-G. Gagnon et François Rocher (dir.). **Répliques aux détracteurs de la souveraineté du Québec**, Montréal, VLB Éditeur (Études québécoises), 1992, 507 p.

Ce volumineux ouvrage qui rassemble 29 experts s'est donné comme objectif de répondre aux objections couramment entendues à l'encontre de la souveraineté du Québec, qu'il s'agisse du projet politique, de ses implications sociales ou encore de ses incidences économiques. Dans le cadre de cette chronique, il serait trop long de faire état de toutes les communications contenues dans l'ouvrage. Aussi nous sommes-nous limités à celles qui nous apparaissent les plus significatives.

Dans la section qui analyse les aspects politiques, Daniel Turp récuse les objections d'ordre juridique qui avancent que le Québec n'aurait pas le droit de décider seul de son statut politique. Pour sa part, Henri Brun soutient que l'intégrité du territoire du Québec serait maintenue en exerçant son droit à l'autodétermination. Abordant la question autochtone, Éric Gourdeau estime que la modification du statut politique québécois serait l'occasion pour les premières nations de se libérer de la tutelle gouvernementale et de jouer un rôle plus actif dans leur évolution sociale et culturelle à la condition que le gouvernement du Québec prenne des enga-

gements précis devant les nations autochtones et la communauté internationale.

Dans la section traitant des aspects sociaux, les articles traitant de la police et de l'armée nous ont paru intéressants. Ainsi Jean-Paul Brodeur est d'avis que la SQ n'est pas prête à assumer les tâches d'une police nationale. Elle est trop rurale et constitue encore le seul corps policier à ne pas exiger de ses recrues une pleine formation en techniques policières. De plus, lors de son échec à maîtriser la crise d'Oka, elle n'a manifesté aucune volonté de remise en question. Joseph T. Jockel croit pour sa part que le Québec devrait se doter d'une force armée limitée, incluant une garde côtière. C'est pourquoi il suggère de partager les infrastructures militaires avec le reste du Canada.

Sur le plan économique, Rodrigue Tremblay préconise une entente de type «marché commun» avec le Canada si le Québec devient indépendant tandis que Peter Bakvis n'est pas certain que les intérêts du Québec passent par son adhésion au traité de libre-échange canado-américain. Pierre Fortin analyse pour sa part la portion du déficit fédéral dont hériterait le Québec en cas de sécession et il conclut que le nouvel État sera obligé de gérer prudemment afin de maintenir l'activité économique et l'emploi. Selon lui, Québec pourra maximiser les économies en supprimant les dédoublements et les incohérences. Enfin, Vély Leroy estime que l'union monétaire du Québec et du reste du Canada est la meilleure solution à court terme.

Claude-V. Marsolais

La Presse

Josée Legault, **L'invention d'une minorité: les Anglo-Québécois**, Montréal, Boréal, 1992, 282 p.

L'auteure réussit à merveille à analyser le discours anglo-québécois, axé sur la thématique du rejet, depuis que l'affirmation collective des Québécois francophones s'est concrétisée par l'adoption des lois linguistiques, du bill 63, en passant par la loi 101, jusqu'à la loi 178. L'ouvrage, qui est inspiré d'un mémoire de maîtrise en science politique à l'UQAM, explique que le discours anglo-québécois s'aligne à une rhétorique néo-libérale basée sur les droits individuels, mais qui défend essentiellement les droits et intérêts collectifs d'une minorité jusqu'à tout récemment dominante.

Josée Legault estime que le refus de la «minorisation» s'exprime essentiellement par la quête du bilinguisme institutionnel. Elle démontre que malgré les *Lois 22* et *101*, le nombre d'anglophones au Québec est passé de 678,785 à 796,695 de 1981 à 1986 grâce aux transferts linguistiques résultant de l'immigration.

Elle critique l'approche «thérapie de choc» retenue par le docteur Laurin lors de l'adoption de la *Loi 101* soulignant qu'il a manqué une belle occasion de faire de cette loi un nouveau contrat social entre la majorité et la minorité. Elle soutient qu'il aurait été préférable d'avoir en quelque sorte une charte des droits des anglophones à l'intérieur de la Charte de la langue française afin d'éviter les fausses interprétations comme les accusations d'«oppression».

Enfin, signalons que le volume est préfacé par Claude Morin, probablement sa dernière! À ce titre, l'ouvrage risque de devenir un objet de collection!

Claude-V. Marsolais
La Presse

Serge Lambert. **Gérard D. Levesque. Le maître politique**, Sainte-Foy, GID Design, 1992, 210 p.

Ce livre constitue le premier ouvrage portant sur le doyen des députés de l'Assemblée nationale depuis 1867, le député libéral du comté de Bonaventure depuis le 20 juin 1956, Gérard D. Levesque.

Ce livre se lit comme un long curriculum détaillé en présentant les différents postes qu'a occupés celui-ci tout au long de sa carrière. Il s'agit d'un ouvrage qui fait le panégyrique de celui qui est le seul député aujourd'hui à avoir siégé du temps de Maurice Duplessis. De plus, cet ouvrage constitue par certains aspects un outil de propagande en faveur du Parti libéral.

Somme toute, la biographie analytique et critique de la carrière de Gérard D. Levesque reste à faire.

Michel Lévesque
Histoire - UQAM

Jean-William Lapierre, Vincent Lemieux et Jacques Zylberberg (dir.). **Être contemporain**.

Mélanges en l'honneur de Gérard Bergeron, Sillery et Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec et École nationale d'administration publique, 1992, 518 p.

Cet ouvrage vient souligner l'apport considérable que Gérard Bergeron a apporté au cours de ses quarante années de carrière. L'ouvrage divisé en quatre parties fait le tour de cette riche et brillante carrière tantôt de théoricien - il se qualifiait plutôt de «théorisateur» - tantôt de professeur, tantôt de journaliste tantôt encore d'internationaliste. Tout d'abord on aborde la théorie politique dont l'état et la guerre froide furent au coeur des analyses du politologue de l'École nationale d'administration publique depuis 1981. La seconde partie porte sur son analyse de la société québécoise au sein du Canada tandis que la troisième partie replace l'oeuvre de Bergeron dans son environnement international.

La dernière partie est consacrée à six témoignages d'amitié parmi lesquels on retrouvent ceux de Georges-Henri Lévesque, Fernand Dumont et Albert Faucher pour ne mentionner que ceux-là. Une bibliographie des publications de Bergeron figure à la fin de l'ouvrage.

Bref, un ouvrage incontournable pour tous ceux et celles qui s'intéressent à l'oeuvre considérable (23 livres publiés, deux autres en préparation et 80 articles parus dans des revues) et à la carrière de Gérard Bergeron.

Michel Lévesque
Histoire - UQAM

André Bernard. **Politique et gestion des finances publiques: Québec et Canada**, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1992, 470 p.

Roland Parenteau (dir.) (avec la collaboration de Gérard Éthier, Michel Paquin et Adrien Payette). **Management public. Comprendre et gérer les institutions de l'État**, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1992, 640 p.

Voilà deux ouvrages permettant une analyse en profondeur de l'État vue de l'intérieur.

Fruit de plusieurs années de recherche, l'ouvrage d'André Bernard constitue selon son auteur «une introduction à l'étude de la politique et de la gestion des finances publiques». En fait,